



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Risque de disparition du chauffage au bois

Question écrite n° 14189

Texte de la question

M. Christophe Barthès appelle l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la mort du chauffage bois en France. En effet, l'agence nationale de l'habitat (ANAH) prévoit de diminuer de 30 % ses aides à l'installation d'appareils de chauffage au bois à partir du 1er avril 2024. Cette décision incompréhensible est un véritable coup dur pour la filière qui représente plus de 450 000 emplois en France et qui a réalisé de gros investissements en recherche et développement. La filière s'est engagée afin de sortir des énergies fossiles dans le chauffage en développant notamment des équipements très performants pour répondre aux exigences réglementaires. De plus, les chaudières bois permettent une décarbonation du chauffage simple. Elles sont économiques et sont sans impact sur le réseau électrique. La décision de l'ANAH de baisser les aides à l'installation, alors que son budget est en hausse, est tout simplement scandaleuse. Elle va à l'encontre des ambitions écologiques et industrielles de la France et va pénaliser les Français les plus modestes ainsi que ceux qui habitent dans les territoires ruraux qui ont fait le choix du bois pour se chauffer. M. le député aimerait savoir si Mme la ministre compte revenir sur la décision de l'ANAH et maintenir les aides d'installation d'appareils de chauffage au bois. Il voudrait également savoir si elle va prendre des mesures pour aider la filière bois, essentielle à l'économie française.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14189

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition énergétique

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 janvier 2024](#), page 41

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)